



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVRY
25 FEVRIER 2026

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers votants : 18
Date de la convocation : 18/02/2026

Le vingt-cinq février deux mil vingt-six, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Stéphane MITZAS.

Présents : : Stéphane MITZAS, Alexandra ROYER, Carmelo SAITTA, Patrick TISSOT, Paolo CHIGGIATO, Jean DUBOULOZ, Lucien SEIDEL, Colette MARTIN, Catherine MATHIEU, Cidalia FERREIRA, Christophe DEHLINGER, Thierry MARECHAL, Bernadette ROULLET

Absents : Roland FRENE

Procurations : David MUNIER à Christophe DEHLINGER , Hana BILAK à Alexandra ROYER, Pollyanna DO CARMO à Cidalia FERREIRA, Nathalie SCHWARTZ à Stéphane MITZAS, Jean LECOQ à Bernadette ROULLET

Secrétaire : Catherine MATHIEU

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Monsieur le Conseiller municipal délégué aux finances présente au Conseil municipal le budget primitif 2026 qui peut se résumer comme suit :

Dépenses de fonctionnement : **4 617 965,37 €**

Recettes de fonctionnement : **4 617 965,37 €**

Dépenses d'investissements : **3 637 630,90 €**

Recettes d'investissements : **3 637 630,90 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** le budget primitif 2026

Fait et délibéré à Chevry les jours, mois et an que-dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

La Secrétaire
Catherine MATHIEU



2026_02_03

Le Maire,
Stéphane MITZAS

